Hier, la Cour constitutionnelle a déclaré la réglementation du stationnement à Budapest inconstitutionnelle. Selon la Cour, ce système pose des problèmes au sein du Conseil municipal, qui a un intérêt direct dans la perception des sommes correspondant aux amendes. En fixant les frais de parking impayés, ainsi que les sanctions pour stationnement interdit, le Conseil se mettrait en position d'abus de pouvoir et de délit d'initié.

À moins que de nouvelles dispositions soient adoptées d'ici au 30 juin prochain, le stationnement devrait donc devenir gratuit à Budapest. Tout le plaisir est alors pour les automobilistes, dans une ville déja saturée par la circulation à quatre roues, elle-même gênée par des travaux à de nombreux points névralgiques du traffic budapestois. De son côté, le Maire de la capitale, Gábor Demszky, a déclaré qu'un système de stationnement standardisé pourrait régler la situation d'ici-là. Son cabinet est déja à l'étude de cette nouvelle réglementation.